

Avis de vacance interne + externe

Service espaces verts

Jardinier

Emploi à temps complet relevant du cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux

Au plus tard le :
Jeudi 22 mars 2018 inclus
Délai de rigueur

Sous la responsabilité du Chef du service Espaces Verts et au sein d'une équipe, le jardinier réalise l'ensemble des travaux de fleurissement et d'entretien des espaces verts qui contribuent à l'embellissement de la Ville.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Réalisation de l'ensemble des tâches relatives à l'entretien et la création d'espaces verts et notamment :
 - l'entretien courant (nettoyage, tonte, taille, bêchage, fleurissement, semis gazon, plantations, arrosage, ramassage des feuilles, désherbage manuel des espaces verts et des revêtements en sable),
 - l'utilisation de produits phytosanitaires (engrais),
 - réalisation de maçonneries légères (bordures, dallages, murets de soutènement).
- Conduite des véhicules et engins d'entretien des espaces verts (tondeuse, débroussailleuse, souffleur, taille haie, motoculteur,...),
- Entretien du matériel utilisé,
- Participation le cas échéant au déneigement (disponibilité en dehors des heures de travail – nuits et jours fériés),
- L'agent pourra être amené dans le cadre du fonctionnement du service à travailler le week-end,
- Contrôle journalier des aires de jeux extérieurs pour enfants (nettoyage, contrôle visuel de sécurité de l'ensemble de l'aire de jeux, suivi des fiches journalières à remplir...).

COMPÉTENCES

Connaissances et savoir-faire :

- Posséder les compétences théoriques et techniques de base du métier de jardinier attestées par la détention de l'un des diplômes suivants :
 - être titulaire d'un C.A.P.A Jardinier Paysagiste avec option et sous-option de spécialités différentes,
 - ou de 2 diplômes de type C.A.P. ou B.E.P. délivrés dans des spécialités différentes en espaces verts,
- Connaître et appliquer les règles en matière de sécurité, prévention et législation du travail,
- Utiliser le matériel horticole et agricole,
- connaissance des principales espèces d'arbres, arbustes et fleurs,
- Savoir entretenir les plantes,

- Connaître :
 - les végétaux, les traitements phytosanitaires et le matériel,
 - les collectivités territoriales et leur fonctionnement.

Savoir être :

- Sens du service public,
- Esprit d'équipe et de service,
- Responsabilité dans le travail, être disponible,
- Aptitude au changement (de moyens et d'équipe), mobile,
- Être volontaire pour s'investir dans une formation pour suivre l'évolution des techniques.

CONDITIONS PARTICULIÈRES :

- titulaire du permis VL,
- bonnes conditions physiques (être apte à effectuer tous les travaux demandés par l'emploi)

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public et des techniques de travail.

Les fonctionnaires du cadre d'emplois des Agents Techniques, voudront bien faire acte de candidature (lettre de motivation + CV obligatoire), **sous couvert de leur Chef de Service**, à Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emploi et Compétences.

Le Directeur Général des services,

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.